

Mairie de
Saint Bauzille
de Montmel

Tél : 04 67 86 93 21

Email :

mairie@saintbauzilledemontmel.fr



Horaires d'ouverture :

Le secrétariat est
ouvert les lundis et
jeudis de 9h à 11 h et de
14h à 16h.

04 67 86 93 21

mairie@saintbauzilledemontmel.fr



Site internet :

www.saintbauzilledemontmel.fr

Mme le Maire, Mmes et
MM. les adjoints reçoivent
sur rendez-vous
pris auprès du secré-
tariat de mairie.



Les finances communales :

Le point
annuel :



Le Compte Administratif retrace la situation des finances de notre commune. Il reprend l'ensemble des recettes et dépenses réalisées lors de l'année écoulée. Il a été voté à la majorité lors du conseil municipal du 12 mars 2020 en conformité avec le compte de gestion établi par le trésorier public.

		Recettes	Dépenses
Réalisation de l'exercice 2021	Fonct	871 537 €	739 407 €
	Invest	349 380 €	416 532 €
Report de l'exercice 2020	Fonct	226 006 €	0 €
	Invest	422 462 €	0 €
Total (réalisations + reports)		1 869 384 €	1 155 939 €
Restes à réaliser reportés en 2022	Invest	231 700 €	471 757 €
Résultat cumulé		2 101 084 €	1 627 696 €
Résultat financier de clôture		473 388 €	



Taux de réalisation
dépenses de Fonct

93%



Taux de réalisation
recettes de Fonct

107%



Autofinancement de
la commune

107 793€

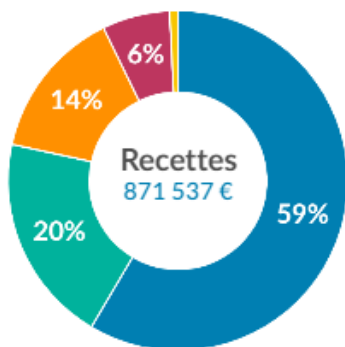


Capacité de
désendetttement

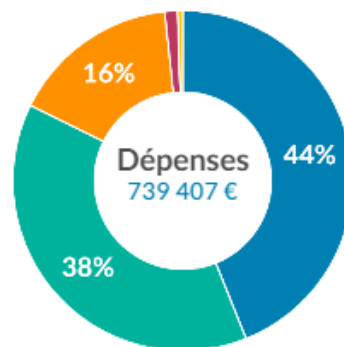
2.41 ans

Compte Administratif 2021

Fonctionnement

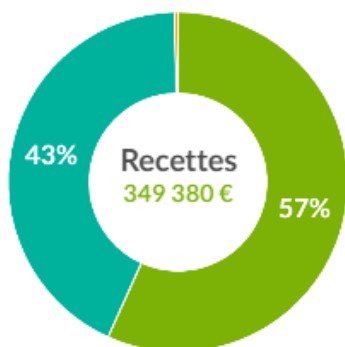


- Impôts et taxes : 509 982 €
- Dotations et participations : 173 623 €
- Autres recettes réelles : 124 968 €
- Produits des services : 56 060 €
- Recettes d'ordre : 6 905 €

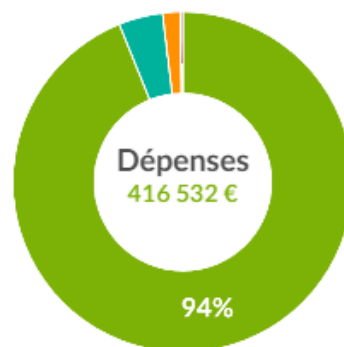


- Charges de personnel : 324 825 €
- Charges générales : 283 712 €
- Charges gestion courante : 118 266 €
- Interêts d'emprunts : 8 984 €
- Autres dépenses réelles : 3 620 €

Investissement

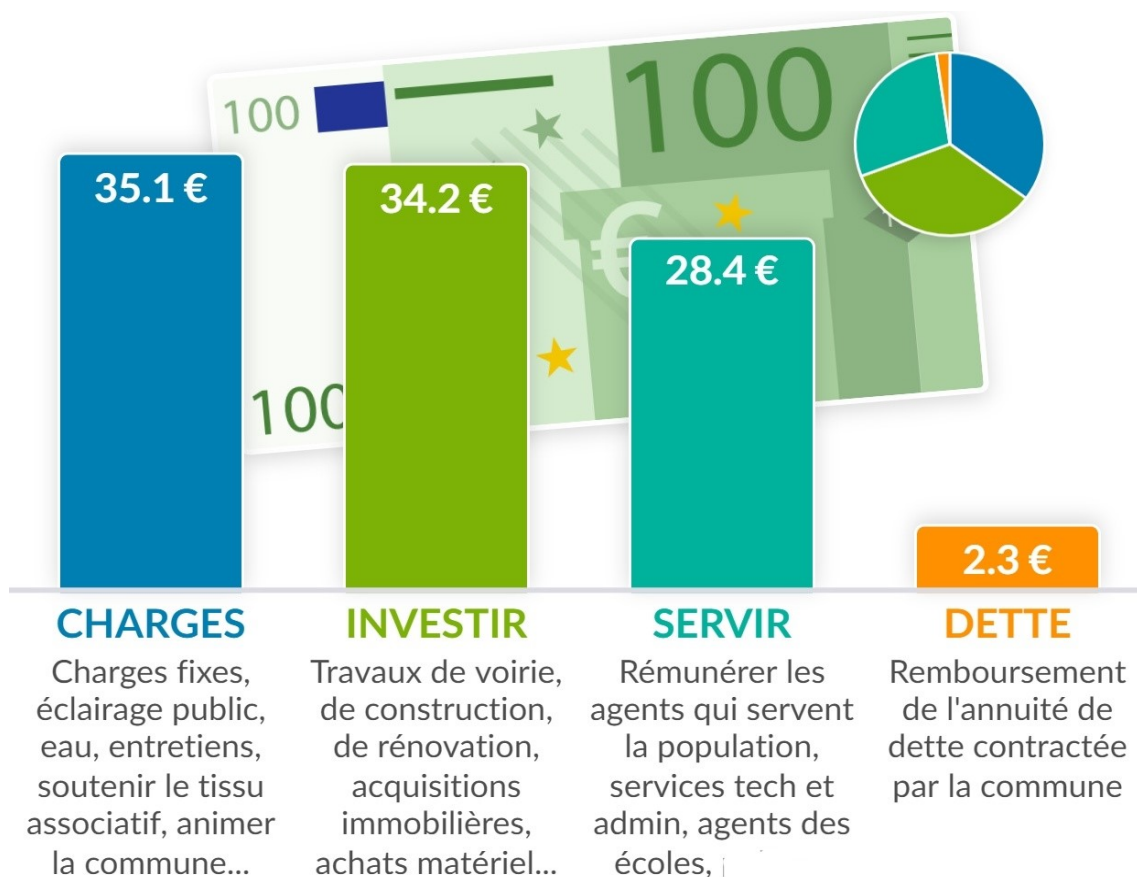


- Dotations et subventions : 198 320 €
- Excédents de fonct capitalisés : 150 000 €
- Autres recettes réelles : 1 060 €



- Dépenses d'équipement : 391 146 €
- Remboursement du capital : 17 432 €
- Dépenses d'ordre : 6 905 €
- Autres dépenses réelles : 1 049 €

En 2021, pour 100 euros dépensés par la commune, quelle répartition par type de dépenses :



La situation financière de la collectivité est saine ; la municipalité continue à s'engager dans une politique volontariste d'investissement visant à améliorer le cadre de vie des Saint Bauzillois. En 2021, **la réalisation principale est l'aménagement de locaux au Domaine pour le centre de loisirs** .

Beaucoup d'**études** ont également été entamées en 2021 : révision du PLU, Atlas de la Biodiversité Communal, schéma assainissement pluvial, etc. Ces études s'inscrivent dans le cadre d'une réflexion globale visant à construire pour l'avenir un aménagement durable et cohérent de notre territoire.



Le budget 2022 doit d'autant plus être **prudent** qu'il porte un certain nombre d'incertitudes liées à la suite de la pandémie, la tragédie ukrainienne et la récente et inquiétante inflation...

Toutefois, la commune continue à croire en l'avenir et projette de **réno-**
ver et agrandir une partie ancienne de l'école., un chantier conséquent qui s'étendra sur au moins 3 ans. En 2022, c'est l'étape des études, du montage du dossier pour demander des subventions et la constitution d'une trésorerie pour l'autofinancement des travaux.



Le Budget primitif 2022 s'équilibre à hauteur de 2 280 k€

En section de fonctionnement : 1 087 k€ (1 042 k€ en 2021)

- En section d'investissement : 1 193 k€ (1 194 k€ en 2021)

Dont 701 k€ de nouveaux projets et 472 k€ de restes à réaliser 2021

Sans emprunt pour financer ces projets

Sans augmentation des taux d'imposition

Fonctionnement

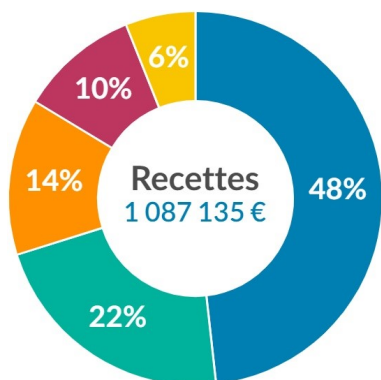
1 087 135 €

Investissement

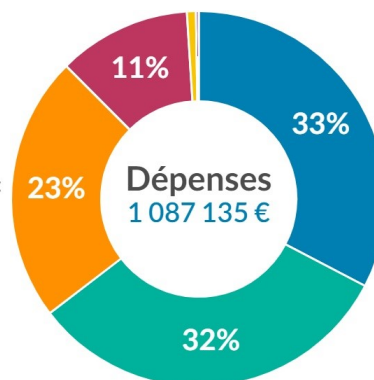
1 192 707 €

Fonctionnement

1 087 135 €



Impôts et taxes :	524 400 €
Excédent antérieur :	238 135 €
Dotations et participations :	146 900 €
Autres recettes :	111 900 €
Produits des services :	65 800 €





Charges de personnel :	355 000 €
Charges générales :	347 350 €
Virement à section d'invest :	249 097 €
Charges gestion courante :	124 675 €
Interêts d'emprunts :	8 513 €
Autres dépenses :	2 500 €

Quelles nouvelles dépenses à prévoir :

- **Dépense ponctuelle de 11 500€** pour l'archivage : le Centre de Gestion de l'Hérault doit assurer une mission d'archivage des documents communaux anciens dans le respect de la réglementation.
- **Dépense ponctuelle « coupure verte » pour 24 000€** : débroussaillage de sécurité réalisé par l'Office National des Forêts, sur une largeur de 200 mètres au nord du Village.
- **Dépenses de personnel en augmentation** : la masse salariale 2022 est évaluée à 355 000€ au lieu de 340 000€ prévus au BP 2021. **Le budget 2022 anticipe donc une évolution très significative liée :**
- **à des éléments législatifs** tels que l'évolution naturelle de carrière des agents, le dégel du point d'indice, l'instauration d'une taxe apprentissage, la mise en place de la prime inflation, la revalorisation des carrières des catégories C au 1^{er} janvier 2022 et la prime pour le télétravail.
- **à des mesures internes** telles que le passage à temps complet d'un agent initialement à temps partiel (médiathèque + secrétariat) et le recrutement d'un agent pour renforcer l'équipe technique périscolaire.

Les recettes fiscales de fonctionnement :

	Taux voté	Produit attendu
 Taxe foncière	34.47%	413 295 €
 Taxe foncière non-bati	64.41%	24 476 €



Pas d'augmentation des taux votée par la municipalité pour cette année 2022.
Mais une **revalorisation nationale de 3,4 %** des bases fiscales (valeurs locatives) liées à l'inflation.

Investissement

1 192 707 €

Pour les nouveaux projets 2022

PROVISION TRAVAUX ECOLE	230 K€
REFECTION DES BATIMENTS : REMISE AUX NORMES – RENOVATION	110 K€
ACQUISITION FONCIERE	110 K€
TRAVAUX DE VOIRIE - CCPSL	98 K€
ETUDES SCHEMA DIRECTEUR DES EAUX PLUVIALES	25 K€
DIVERS MOBILIERS ET AUTRES MATERIELS– BORNES INCENDIES	23 K€

Pour les reports 2022

Solde TRAVERSEE DU VILLAGE : VOIRIE + ECLAIRAGE = 321 k€

Solde REHABILITATION CENTRE DE LOISIRS = 50 k€

Solde ACQUISITION FONCIERE = 58 k€

Attentive à la qualité du patrimoine et soucieuse d'améliorer le cadre de vie des Saint Bauzillois, la municipalité continue à s'engager dans une politique volontariste d'investissement.

À noter : politique volontariste au niveau des acquisitions foncières des espaces naturels et sensibles pour préserver et garder ouvert au public notre patrimoine naturel.

QUEL FINANCEMENT POUR TOUS CES PROJETS ?

SUBVENTIONS

TRAVERSEE DU VILLAGE = 265k€ (Région, DSIL, CCGPSL)
CENTRE DE LOISIRS = 80k€ (CAF, Département)
SCHEMA DIRECTEUR = 10 k€ (Département)

AUTRES

FCTVA : 39 k€ . Il concerne la TVA payée sur les opérations d'investissement de l'année 2020 c'est-à-dire les travaux de voirie pour la draille, la cantine, les climatisations...

TAXE AMENAGEMENT : 60 k€. Elles concernent toutes les opérations de construction, reconstruction ou agrandissement de bâtiments nécessitant l'obtention d'une autorisation d'urbanisme. Ce montant est notifié par l'Etat.

Pour celles et ceux qui souhaitent des informations plus détaillées, le CR du conseil municipal d'avril et la note en annexe sont consultables sur le site communal.

Prospections Naturalistes sur le Territoire du village



Dans le cadre du projet communal Territoire Engagé Nature, la municipalité a confié la réalisation d'un Atlas de la Biodiversité Communale à un Bureau d'Étude Spécialisé, le Cabinet Barbançon afin de faire des inventaires, la cartographie et l'évaluation des biotopes et espèces rares à protéger. Ce projet implique que les Spécialistes Naturalistes prospectent régulièrement sur l'ensemble du territoire communal. Un plan d'inventaires très précis est disponible dans le dossier validé par l'Office Français de la Biodiversité, Occitanie. Nous remercions les propriétaires des terrains concernés par ces prospections, de réserver un bon accueil à ces scientifiques.

Scrutin

Les élections législatives auront lieu les dimanches 12 et 19 juin 2022.

La date limite d'inscription sur la liste électorale est fixée au 04/05/2022 pour les inscriptions en ligne (www.elections.interieur.gouv.fr) et au 06/05/2022 pour les inscriptions en mairie.

Pièces justificatives à fournir quelle que soit l'inscription : copie d'une pièce d'identité recto-verso et un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Débroussaillage - Broyage des déchets verts

Dans le cadre de l'Obligation Légale de Débroussaillage (OLD), le broyeur de la Communauté de Communes se trouvera près de la station d'épuration de Saint Bauzille les 6 et 7 mai, ainsi que les 13 et 14 mai de 8h30 à 12h et de 14h à 16h.



Budget Participatif 2022

Cette année, les projets citoyens déposés et validés seront présentés au vote entre le **lundi 23 mai et le dimanche 5 juin 2022**.

Tous les Saint-Bauzillois inscrits sur les listes électorales ainsi que leurs enfants de 10 ans ou plus pourront voter.*

Pour voter, vous avez deux possibilités :

- **en mairie** : muni(e) de votre carte d'identité, aux horaires d'ouverture du secrétariat pendant la période du vote.

- **en ligne** : pour cela, vous devez impérativement vous inscrire avant le samedi 21 mai à 23h59 en remplissant le formulaire d'inscription disponible à cette adresse :

<https://www.saintbauzilledemontmel.fr/informations-pratiques/budget-participatif/>.

Au moment de l'ouverture du vote, vous recevrez un **lien de vote** unique et personnel.

Attention : si vous demandez un lien de vote en ligne, vous ne pourrez en aucun cas voter en mairie.

Un "**catalogue**" des projets éligibles sera mis à votre disposition en amont du vote sur la même page internet que celle du formulaire ainsi qu'en mairie en version papier. Les projets y seront présentés en détail afin que vous puissiez vous forger votre opinion avant de voter.

*Les ressortissants des pays non-membres de l'Union Européenne (de ce fait non-inscrits sur les listes électorales) sont invités à nous écrire à budget-participatif@saintbauzilledemontmel.fr

Découverte et Préservation de la Biodiversité à Saint Bauzille

Le territoire communal fait partie du grand site **Natura 2000** car il présente des Zones d'Intérêts Floristiques et Faunistiques.

Afin de préserver cette richesse, la municipalité s'est engagée sur un projet en faveur de la biodiversité.

En 2020, elle a obtenu le label « **Territoire Engagé pour la Nature** » (T.E.N.) pour ses actions déjà initiées : label zéro phyto, réduction du temps d'éclairage public nocturne, plantations d'arbres et pour développer un nouveau projet.



Celui-ci a pour objectif sur 3 ans de :

- réaliser un **Atlas de la Biodiversité Communale (ABC)**
- **sensibiliser** les acteurs locaux et les citoyens à la richesse de notre biodiversité et à sa préservation
- intégrer ces données pour la gestion et l'aménagement du territoire

Saint Bauzille a été parmi les lauréats 2021 de l'Appel à Projets de l'Office Français de la Biodiversité (O.F.B.) et bénéficie de ce fait, de subventions à hauteur de 80% des dépenses éligibles dans le cadre du Plan France Relance de l'État.

Le premier objectif de notre projet est de réaliser un ABC afin de mieux connaître, faire connaître et préserver la flore et la faune communale.

La municipalité a confié les inventaires, la cartographie et l'évaluation des biotopes à un bureau d'études spécialisé mais conçoit aussi l'élaboration de cet ABC comme un projet participatif impliquant les habitants, des associations du village, l'école, le centre de loisirs, la médiathèque, les élus, des représentants environnement de la Communauté de Communes du Grand Pic Saint Loup ainsi que des spécialistes naturalistes.

Des balades découvertes de la flore de la garrigue et des oiseaux, guidées par des naturalistes enthousiastes, ont réuni les amateurs motivés.

Il y en aura d'autres dans divers biotopes ainsi que des ateliers nature dans les mois à venir. Un site « Observatoire des jardins », inventaire des oiseaux de nos jardins et des alentours du village, photos, chants, descriptif est en cours de réalisation. Il comportera un volet participatif, chacun pourra signaler ses observations.

Le 14 mai aura lieu notre première « Fête de la Nature » !

Venez nombreux découvrir et participer à ce projet « découverte de la biodiversité », projet qui est aussi le vôtre. Programme complet sur le site Internet de la Mairie.

FÊTE DE LA NATURE

SAMEDI 14 MAI 2022

PARTEZ À LA DÉCOUVERTE
DES RICHESSES NATURELLES
DE SAINT BAUZILLE DE MONTMEL

GRATUIT

Programme complet sur le site de la mairie

www.saintbauzilledemontmel.fr



Prochains événements sur la commune

Samedi 14 mai : journée Nature au Domaine, organisée dans le cadre du label Territoire Engagé Nature et de la réalisation de l'Atlas de la Biodiversité Communale, en partenariat avec l'Office Français de la Biodiversité et la Région Occitanie.

Du 20 au 22 mai : Total Festum (week-end autour de la culture occitane) par le Foyer Rural

Dimanche 22 mai : présentation des activités du Foyer Rural au Domaine

Dimanche 5 juin : puces de l'Association des Parents d'Élèves

Accueil des nouveaux arrivants

Vous êtes venus vous installer sur la commune de Saint-Bauzille-de-Montmel en 2019, 2020 ou 2021 ?

Vous êtes cordialement invités à l'apéritif d'accueil des nouveaux arrivants qui se tiendra dans la salle du Chai du Domaine, **mercredi 11 mai à 18h30.**

L'équipe municipale ainsi que des membres des différentes associations et des viticulteurs du village seront là pour vous souhaiter la bienvenue.

Afin de préparer au mieux cet événement, il est demandé aux personnes souhaitant participer de se faire connaître auprès du secrétariat de mairie.

